

Qu'est-ce que la gestion durable d'une forêt ?

une réponse

▲ La gestion durable : définition

Une gestion durable des forêts permet aux populations concernées de vivre de leurs ressources naturelles tout en assurant un renouvellement de la forêt grâce à un rythme de coupe approprié.

Le code forestier dans son article 1^{er} précise : « **La gestion durable des forêts garantit leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour l'avenir, les fonctions économique, écologique et sociale pertinentes, aux niveaux local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes.** »

Dans le code forestier, les articles s'y rapportant sont les articles L.124-1 à -4, L.212-2 et R.312-4 à 10.

- Autre définition, plus internationale puisque établie par la conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe tenue à Helsinki en 1993: « Gérer et utiliser des forêts et terrains boisés, d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial, et qu'elles ne causent pas préjudice à d'autres écosystèmes ».

▲ La diversité biologique et la présence d'essences adaptées

Les essences doivent être adaptées aux conditions écologiques locales - climat, sol, altitude, pluviométrie... L'implantation de certaines variétés étrangères choisies par exemple pour leur rapidité de croissance - et donc leur rentabilité économique- peut aboutir à la destruction de certains habitats et des espèces qui leur sont associées.

▲ La productivité.

Elle doit permettre d'adopter un rythme de récolte permettant de préserver la fertilité des sols. Des récoltes trop fréquentes peuvent en effet épuiser le sol. Les méthodes d'exploitation doivent être prudentes et éviter des dommages au sol et au peuplement (exemple, faire emprunter toujours le même trajet aux véhicules nécessaires à l'exploitation de la forêt afin de limiter la surface du sol endommagée).

▲ La capacité de régénération.

A partir d'un certain âge, la capacité de reproduction des arbres diminue. Récolter les arbres avant qu'ils n'aient trop vieilli permet de préserver la capacité de régénération de la forêt, et évite de recourir à la plantation qui diminue la diversité génétique.

▲ La santé et la vitalité des arbres.

Qu'est-ce que l

▲ La gestion durable : dé

Une gestion durable des forêts pe

elles tout en assurant un renouvel

Le code forestier dans son article

- Autre définition, plus interna

▲ La diversité biologique e

Les essences doivent être adaptées

▲ La productivité.

Elle doit permettre d'adopter un ry

▲ La capacité de régénérat

A partir d'un certain âge, la capac

▲ La santé et la vitalité des